

# Bâtissons ensemble le centre-ville de demain



## APPEL À PROJET

COMMERÇANTS; PROFITEZ DE LA SUBVENTION FISAC POUR  
DONNER UNE NOUVELLE IMPULSION A VOTRE ETABLISSEMENT !

### QUELS SONT DÉPENSES ÉLIGIBLES À LA SUBVENTION FISAC ?

- Mise aux normes accessibilité des points de vente
- Aménagement et modernisation des points de vente (façade, vitrine, enseigne, développement)

### QUELS SONT LES CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ ?

- Les entreprises commerciales, artisanales et de services
- Être inscrit sans interruption depuis 2 ans au Registre du Commerce et des Sociétés ou au Répertoire des Métiers
- Être à jour de ses cotisations sociales et fiscales ou présenter un plan d'apurement
- Le chiffre d'affaire HT doit être inférieur à 1 million d'euro (CA calculé sur la moyenne des 3 derniers bilans)
- La surface de vente < à 400 m<sup>2</sup>
- Être ouvert au public au minimum 250 jours/an

### QUELLES PIÈCES ?

- Dossier de demande de subvention complet
- Les éléments de constitution du dossier sont à retirer sur le site de la ville [www.saint-andre.re](http://www.saint-andre.re)  
**Date limite de dépôt des dossiers 14 AVRIL 2023**

### QUEL NIVEAU DE SUBVENTION ?

La subvention peut aller jusqu'à 90% du montant total de l'investissement; dans la limite d'un plafond de **10 000 HT**

- Mise aux normes accessibilité des points de vente: subvention max **6000 HT**
- Aménagement et modernisation des points de vente (façade, vitrine, enseigne, développement) : subvention max 10 000

**Attention** : pour être éventuellement éligibles au FISAC, les investissements devront impérativement être réalisés après la confirmation de réception du dossier de demande de subvention complet.

### COMMENT FAIRE ?

Les dossiers de demandes de subvention doivent être déposés auprès du service courrier :

**Hôtel de ville - Place du 2 décembre  
BP 505 97 440 Saint André**

Pour vous guider dans vos démarches vous pourrez prendre contact avec la

**Direction du Développement Economique  
au : 0262 58 88 67**

**economique@saint-andre.re**

**Tout dossier incomplet ne sera pas instruit**



[saint-andre.re](http://saint-andre.re)

Hôtel de ville - BP 505 - 97440 Saint-André  
Tél. +262 (0)262 58 88 88 - [mairie@saint-andre.re](mailto:mairie@saint-andre.re)

